

Nombre de  
Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 09  
Votants : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc**  
**Séance du 31 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire.

**Etaients présents :** Mmes DECAMP, LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et  
Mrs CATTELOIN, COULETEL, FLEURY.

**Absents excusés :** M. DUPUY donne pouvoir à Mme LEROY  
M. DUJARDIN  
M. GOMES  
M. SAINT POL  
M. RAYNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie DECAMP

Ouverture de séance : 20h00

Assistait également au Conseil Municipal, Madame Sabine HERBELIN, secrétaire de Mairie

**Délibération n° DE2023415 du 31 mars 2023 – Vote des subventions 2023**

Madame le Maire propose d'inscrire à l'article 6574 - Chapitre 65 le montant des subventions pour les différentes associations proposées comme suit :

Associations	Proposé	Voté
NOUGATINE	17 000.00 €	17 000.00 €
Anciens Combattants	450.00 €	450.00 €
TENNIS CLUB	500.00 €	500.00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

Pour extrait certifié conforme au registre  
Le 31 mars 2023

Annie LEROY

Le Maire



*Acte rendu exécutoire*

*Après publication ou notification*

*Et transmission en Préfecture le 04/04/2023.*